



HAL
open science

Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
hceres-02027302

HAL Id: hceres-02027302

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027302>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire

de l'Université Paris 1 - Panthéon
Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140006024

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1-Panthéon Sorbonne.

Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 (pour l'hébreu classique).

- Délocalisation(s) :

Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr - Coëtquidan.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Histoire* est une licence en trois ans (L1 à L3) englobant l'ensemble des connaissances historiques, tant fondamentales (les grandes périodes de l'histoire : ancienne, médiévale, moderne, contemporaine) que complémentaires (disciplines connexes, connaissance des grandes aires culturelles, histoires thématiques). Le projet d'ensemble prévoit un approfondissement progressif des capacités d'analyse et d'interprétation des faits et des sources historiques tant anciens que modernes, avec une attention particulière portée aux enjeux patrimoniaux. Les débouchés de cette mention offrent une large palette de choix, de la poursuite des études (masters en histoire, masters tournés vers l'enseignement qui préparent aux concours du Professorat des écoles, du CAPES, de l'Agrégation) à l'intégration rapide au sein du monde du travail (filiales archives et documentation, patrimoine, journalisme, édition). Cette mention propose aussi plusieurs cursus en double licence (*Histoire-Histoire de l'art et archéologie*, *Histoire-Droit*, *Histoire-Science politique*, *Histoire-Etudes juives*, *Histoire-Géographie*, *Histoire-Economie*), ce qui facilite des poursuites d'études dans d'autres masters. Structurée en cinq parcours à partir de la troisième année, la licence d'*Histoire* est aussi cohabilitée avec l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr pour délivrer un diplôme général d'histoire.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence d'*Histoire* dispose d'une offre de formation complexe (cinq parcours différents en L3), mais bien structurée. Son caractère interdisciplinaire fort, attesté par la présence de six doubles licences, ainsi que ses projets pédagogiques et scientifiques ressortent avec clarté du dossier tout comme de la fiche RNCP. Le projet pédagogique, mis en place par l'équipe de formation permet d'offrir à l'ensemble des étudiants en histoire (aux origines et aux parcours fort diversifiés) une réelle opportunité d'épanouissement universitaire. Le projet porté par l'équipe de formation est donc fondamentalement convaincant. Bien argumentés, ses volets pédagogiques et scientifiques ainsi que leur architecture pluriannuelle répondent aux critères demandés. La présentation du projet pédagogique met à juste titre l'accent sur l'intérêt d'une offre complexe, bien encadrée, clairement structurée et explicitement ouverte à l'interdisciplinarité, à la progression des étudiants ainsi qu'à l'ouverture internationale de la mention. Le tableau d'ensemble, riche, cohérent et équilibré, propose des maquettes aussi précises que probantes. Un certain nombre de données chiffrées sont présentées très rapidement, tout particulièrement en ce qui concerne les dispositifs d'aide à la réussite ainsi que les débouchés professionnels et d'études.

Très articulé et bien exposé, le projet pédagogique de la mention souligne l'importance de la progressivité des formations tout en menant une réflexion particulièrement poussée sur les profils et les attentes des étudiants inscrits au sein de la licence. Son architecture est claire et ce, dès la première année. L'offre de formation générale en *Histoire* est le résultat d'un effort alliant une réelle volonté de progression annuelle (de l'initiation en L1 à la spécialisation attestée par les nombreux parcours de la L3) et le strict maintien des exigences scientifiques propres à une formation universitaire. Dans le détail, cela signifie que, chaque année, coexistent trois types d'enseignement : les cours et les travaux dirigés assurant les fondements mêmes des savoirs historiques dans les quatre grandes périodes (ancienne, médiévale, moderne, contemporaine), les enseignements complémentaires (de spécialisation, d'ouverture) et ceux de méthodologie, au sein desquels une réelle attention est portée aussi bien aux langues (avec la possibilité, rare dans les formations de sciences humaines et sociales, de suivre deux enseignements de langues vivantes ou de coupler une langue vivante et une langue ancienne) qu'à l'informatique et aux TICE ainsi qu'aux enseignements de méthodologie disciplinaire et universitaire. Dans ce contexte, la troisième et dernière année de licence se veut plus spécialisée. Elle propose cinq parcours spécifiques : *Recherche, Métiers de l'enseignement, Administration et entreprises, Cultures, médias et patrimoine, Aires culturelles et relations internationales*.

Une autre caractéristique fondamentale de la mention *Histoire* est la possibilité donnée à ses étudiants (et ce, dès la L1, sur décision d'un jury) de s'inscrire dans l'une des double-licences proposées : *Histoire-Etudes juives* (en partenariat avec l'Université de Paris 3), *Histoire-Economie, Histoire-Archéologie et histoire de l'art, Histoire-Géographie, Histoire-Science politique, Histoire-Droit*. La présence de cet ensemble varié apporte une réelle plus-value à la formation, même si les effectifs de certaines doubles licences sont encore particulièrement limités. Dans son ensemble, cette offre permet tout à la fois d'attirer un public nouveau (les étudiants provenant des grandes écoles en L2 et, surtout, L3) et de diriger une partie des étudiants les plus motivés de la licence générale d'*Histoire* vers ces formations, certes astreignantes en termes horaires (environ 150 % par rapport à une licence classique), mais susceptibles d'offrir une vaste gamme de poursuites d'études. L'analyse du projet pédagogique met aussi en évidence des modalités d'enseignement bien équilibrées entre cours magistraux et travaux dirigés ; les enseignements de préprofessionnalisation ne sont pas non plus oubliés (dès la L2) alors que le département d'histoire propose à ses étudiants la possibilité de participer à des voyages d'études à l'étranger, une plus-value non négligeable dans la formation et l'ouverture des étudiants. L'ensemble des enseignements est régulièrement évalué par les étudiants grâce à des questionnaires semestriels dont les résultats sont pris en compte dans la réflexion sur l'offre de formation. Le projet pédagogique montre bien que l'équipe de formation ne s'est pas contentée de fonder son offre sur la notoriété internationale de la licence, mais qu'elle s'est véritablement intéressée à proposer des pistes de réflexion et de mise en œuvre aussi intéressantes qu'innovantes.

Les dispositifs d'aide à la réussite en licence d'*Histoire* sont relativement nombreux ; ils se heurtent à la réussite même d'une formation qui, avec ses 1500 étudiants répartis sur trois ans, représente une des principales mentions de *Sciences humaines et sociales* de Paris 1. La question est d'importance, surtout lorsque l'on se réfère aux taux d'admission d'une année sur l'autre : au cours des dernières années (2007-2011), le taux des étudiants admis en L2 (y compris partiellement) oscille entre 37 % et 49 %, alors qu'en L3 il augmente considérablement, ce qui permet, toujours de 2007 à 2011, d'atteindre un taux global d'admission au diplôme égal ou supérieur à 70 %. La déperdition en L1 est donc relativement élevée, surtout en licence générale d'*Histoire* ; en revanche, nombreux sont les nouveaux arrivants en troisième année, tout particulièrement en provenance des Grandes Ecoles. Pour répondre à ce défi, le principal moyen mis en œuvre à ce jour est celui du tutorat. Objet d'une réflexion approfondie, le tutorat a d'ailleurs été clairement renforcé dans la nouvelle offre de formation et répond, du moins en partie, aux demandes et aux



besoins des étudiants de L1 dont la fragilité est particulièrement évidente au cours du premier semestre. Cela posé, l'existence d'enseignements d'appui spécifiques n'est pas toujours clairement énoncée alors que les modalités des informations offertes aux étudiants, leur nature et leur périodicité se sont pas toujours suffisamment référencées. En revanche, les passerelles entre mentions ainsi que les dispositions favorisant les réorientations dès la première année sont bien présentes. Ainsi, l'éventuelle réorientation en direction d'une licence professionnelle est facilitée par la présence d'options professionnalisantes dès la L1 (parmi celles-ci, on remarquera l'existence d'un Module de préprofessionnalisation assuré par la Direction partenariat entreprise de Paris 1) ainsi que, en L3, par une série de cours directement professionnalisants. L'intégration des étudiants en provenance des Grandes Ecoles se fait, quant à elle, par le biais d'une procédure d'équivalence classique.

La mobilité internationale est fortement encouragée aussi bien en sortie (Erasmus, accords particuliers avec de très nombreuses universités partenaires) qu'en entrée (accords spécifiques d'échanges avec des universités américaines, entre autres), ce qui rappelle le prestige international dont jouit la licence d'*Histoire* de Paris 1.

Les deux maillons les plus faibles du dossier concernent le manque de données chiffrées et d'analyses approfondies touchant aux modalités de l'insertion professionnelle des étudiants ainsi qu'à leurs choix concrets de poursuite des études ; l'articulation entre la L3 et les futurs masters demeure ainsi relativement floue. S'il est vrai que les excellents résultats des préparations aux concours de l'enseignement (CAPES d'Histoire-Géographie et Agrégation d'Histoire) laissent entendre, *a posteriori*, l'existence d'un attrait bien réel pour le master enseignement ainsi que pour les master recherche en histoire d'où proviennent la très grande majorité des admis au CAPES et à l'Agrégation, l'insuffisance des informations chiffrées rend plus complexe l'appréciation de la prise en compte, par l'équipe de la mention, de l'insertion professionnelle ainsi que de la poursuite des études des étudiants.

Au cours de ces dernières années, le pilotage de la licence a fait l'objet d'intenses et d'intéressantes réflexions que l'équipe de formation a intégrées au dossier. Les remarques et les approfondissements contenus dans le dossier montrent clairement que l'équipe de pilotage est ouverte aux attentes d'une population fortement diversifiée d'étudiants aux besoins, aux origines et aux niveaux très variés. Dans ce contexte, l'équipe de formation semble utiliser avec beaucoup d'attention les retours des étudiants pour réajuster le pilotage de la mention. Toutefois, on constate encore quelques absences, qui renvoient avant tout à l'insuffisance de données chiffrées fiables (nombre et profil des intervenants professionnels, devenir des sortants non diplômés, actions pratiques de valorisation du diplôme, présence ou non d'un conseil de perfectionnement), ce qui nuit parfois à la bonne compréhension du fonctionnement de la mention alors même que cette dernière semble proposer des outils tout à fait intéressants, y compris dans ce domaine. Un renforcement de la valorisation et de la visibilité des parcours de double-licence serait, lui aussi, souhaitable afin d'accroître, dans l'avenir, leurs effectifs.

- Points forts :

- Clarté, intérêt et originalité d'un projet pédagogique complexe et assumé d'où découle une vraie lisibilité de l'architecture d'ensemble de la mention.
- Présence de plusieurs parcours dûment identifiés et à forte plus-value accompagnés par l'offre de six double-licences, gage d'ouverture de la formation.
- Mise en place d'un tutorat bien organisé pour les deux premières années de licence.
- Forte ouverture internationale, qui passe entre autres par une offre de compétences linguistiques de haut niveau.

- Points faibles :

- Insuffisance ou manque de données chiffrées dans les champs de l'insertion professionnelle et de l'avenir des étudiants à la sortie de la licence.
- Un certain déficit (surtout de données) dans l'évaluation et l'autoévaluation de la formation.
- Peu d'indications concernant les modalités d'adaptation des étudiants en difficulté (enseignements de mise à niveau, publics spécifiques).

Recommandations pour l'établissement

Le dossier fourni expose un projet pédagogique et scientifique bien argumenté et convaincant. Il serait toutefois utile que l'équipe de formation présente, données chiffrées et détaillées à l'appui, un argumentaire plus approfondi concernant le volet de l'insertion professionnelle sous toutes ses formes. Ces informations chiffrées permettraient de mieux cibler les aides à apporter pour améliorer et renforcer les taux de réussite ainsi que l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des étudiants. Il conviendrait de mieux présenter ces dispositifs et leurs chiffres en vue d'éviter de donner l'impression que la licence tende à trop se refermer sur elle-même sans tenir



compte clairement des enquêtes d'évaluation la concernant. Il s'agirait simplement de mieux mettre en valeur, dans la description de la formation, des outils qui, en pratique, sont effectivement proposés et souvent utilisés par l'équipe de pilotage. La forte interdisciplinarité et la réelle ouverture de la formation sont, par exemple, bien attestées en ce qui concerne le projet pédagogique (parcours de L3 et doubles licences - dont la visibilité pourrait être renforcée pour les rendre encore plus attractives) ainsi qu'une mobilité internationale à juste titre encouragée. La même attention pourrait, avec profit, être dédiée aux volets plus directement liés à l'aide à la réussite, à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études. Cela ne pourrait, au final, que renforcer la perception de cette licence sous les traits d'une formation bien articulée et structurée, bref, d'une mention qui a tout pour entrer dans le périmètre restreint des formations exemplaires.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46
FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr
racspes@univ-paris1.fr

Paris, le 22 juillet 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

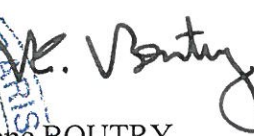
Objet : Evaluation des licences

Monsieur le Directeur,

L'Université Paris 1 n'a pas apporté de réponse aux évaluations de l'offre des licences pour la mention suivante :

- 6024 – Histoire

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.


Philippe BOUTRY
Le
Président

